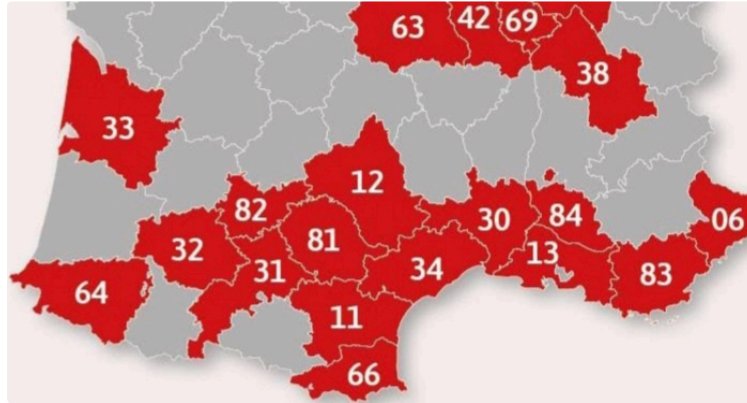


## Le Gers en rouge et nouvelles mesures.



Le Gers en rouge et nouvelles mesures.

Point presse à la préfecture, ce mardi soir, où Xavier Brunetière, le préfet du Gers, accompagné par Jean-Claude Turchetti, président du Cercle Pongiste Auscitain (CPA), Pascale Corbillé, professeur d'EPS, Stéphane Guiguet directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, Farid Djemmal, inspecteur d'académie, Albert Carrer, président du **CDOS 32**, et Jean-Michel Justumus, président du RCA, présentait les nouvelles mesures par suite du passage du Gers en zone rouge.



**PRÉFET  
DU GERS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MESURES NOUVELLES

- Pas de dérogation au-dessus de 5 000 personnes
- Extension de l'obligation du port du masque aux abords des établissements scolaires, universitaires et des crèches
- Manifestations soumises à déclaration :
  - Port du masque obligatoire
  - Nécessité d'avoir des espaces assis pour vendre et consommer des boissons ou de la nourriture
- Etablissements recevant du public (ERP) : l'exploitant peut refuser l'accès à son établissement aux clients ou usagers qui refusent d'utiliser le gel hydro alcoolique mis à leur disposition
- Protocoles :
  - Associations sportives (courrier aux présidents de clubs sportifs extrait du guide rentrée sportive)
  - Moments festifs (affiche « Comment faire la fête sans inviter le coronavirus »)
- Mesure spécifique sur Auch :
  - Consommation de boissons alcoolisées interdite sur la voie publique de 11 h à 5 h
- Communication :
  - Diffusion de vidéos sur les gestes barrière
  - Témoignages de clubs sportifs
  - Messages réguliers sur les gestes barrière et sur les nouvelles mesures



Vous pouvez trouver avec ce lien tout le dossier complet sur la situation dans le Gers ( site préfecture du Gers) :

<http://www.gers.gouv.fr/content/download/28931/199162/file/Pr%C3%A9sentation1.pdf>

Le taux d'incidence de 86,3 (nombre de nouveaux cas pour 100.000 h) rouge au-dessus de 50

Le taux de positivité des tests dans le Gers 6,9 % , zone orange

Le taux de dépistage pour 100.000 h est de 1255.

La fiche des gestes barrière

Les mesures actuelles et les nouvelles mesures

**Pour en savoir plus sur la pandémie en France : site national**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Autres précisions :**



Le préfet rappelle les gestes barrière et précise que beaucoup de contrôles seront mis en œuvre.

## La santé en priorité



Jean-Michel Blay, directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, a fait le point : le protocole est bien en place : dépister-tracer-isoler. En ce qui concerne le dépistage, l'accent est mis sur le ciblage des cas prioritaires et les résultats sont obtenus dans les 48 heures. Il apporte des informations sur les EHPAD : 4 établissements restent concernés. La situation à la Roseraie, premier cluster, avec 3 hospitalisations et malheureusement un décès est sous maîtrise. Sur le reste du département : Montréal 2 cas positifs et une hospitalisation sur Condom, mais sans inquiétude, St Dominique à Auch un résident positif, ainsi qu'à Gimont. La situation est sous contrôle et une 2e vague de tests sera effectuée, cette semaine.



### L'éducation sous contrôle

Farid Djemmal, inspecteur d'académie, rapporte que, sur les 27 alertes, il ne reste plus que 8 cas positifs et sous contrôle. Au total donc, 8 enfants positifs à l'Isle-Jourdain (2), Auch, Vic-Fezensac, Samatan (2), Gimont, et Riscle, mais qui n'impactent pas la vie de ces écoles.

## Un mouvement sportif responsable



Albert Carrer, président du CDOS 32, remercie le préfet pour la collaboration fructueuse entre l'état et le mouvement sportif gersois qui a bien pris la mesure des enjeux et des conséquences graves de la situation, et de citer Confucius : « si tu sais aimer les bonnes choses de la vie, tu sais aussi aimer la vertu ».

"On peut s'enorgueillir d'avoir dans nos 800 clubs (55.000 licenciés) des dirigeants de qualité, responsables plus investis et motivés par l'éducation et le développement de notre jeunesse et par la santé et la qualité de vie de nos seniors que par la recherche à tout prix du couronnement sportif."

Jean-Michel Justumus, président du RCA, et Jean-Claude Turchetti, président du CPA, vidéos à l'appui montrent les mesures prises par leurs clubs dans le plus grand respect des recommandations nationales.

La signature d'une convention de partenariat entre l'état et le mouvement sportif gersois officialise cette responsabilité.



**MESURES ACTUELLES**  
**LES GESTES BARRIERE**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Éviter de se toucher le visage
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades

Le port du masque est devenu obligatoire dans les lieux clos accueillant du public et dans les lieux professionnels.

3\_0003.jpg

**TESTS DE DEPISTAGE**  
**QUI EST PRIORITAIRE ?**

Présentation	Indications	Modalités	Résultats
<b>TESTS REPRES NON PRIORITAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les personnes symptomatiques d'un court ou d'un moyen terme pour la déclaration d'un cas confirmé.</li><li>Les personnes contactées à risque identifiées par l'établissement de santé et l'ARS, inscrites dans le tableau de suivi des contacts.</li><li>Les personnes identifiées par un justifié (viral ou SARS).</li><li>Les personnes identifiées par un justifié sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé avant d'être effectués dans un établissement de santé ou une communauté ou en lien avec un événement sportif.</li></ul>	Structure maître de l'ARS	ARS
<b>TESTS REPRES NON PRIORITAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Tous les non-symptomatiques dans : Asymptomatiques, voyageurs, dépistages préventifs dans les lieux de sport.</li><li>Opérations de dépistage à large spectre et en ambulatoire, en collectivité, en entreprise, en collectif, etc.</li></ul>	Aucun suivi	ARS ARS ARS

\*Tous les tests effectués, obligatoires, volontaires, COVID-19 et SARS-CoV-2, doivent être effectués dans une structure de soins à domicile et être transmis immédiatement dans une structure de soins.

3\_0004.jpg



10.jpg



P1100436.jpg